

Camps de sports de neige – En piste: Construction d'un tremplin

Ce module est consacré aux principes essentiels de la préparation d'un petit tremplin. Afin de maîtriser l'imprévu, les décisions doivent être prises avec bon sens et toujours dans le but de garantir la sécurité des sauteurs.

Les règles de base mentionnées ci-après concernent de petites installations, soit des tremplins dits d'animation. La construction doit être réalisée par les moniteurs et les jeunes, selon le principe de coresponsabilité.

Points à observer:

- Choisir un emplacement à côté des pistes avec l'accord des remontées mécaniques et correspondant aux capacités des skieurs et snowboardeurs.
- Vérifier que l'enneigement est suffisant et libre de tout obstacle (arbres, pierres, etc.) à l'aide d'une sonde.
- Vérifier que la pente se prête à l'élan et à l'atterrissage (profil). Eviter un élan et/ou un dégagement trop raide (trop grandes appréhensions des débutants).
- Vérifier que la longueur et la largeur du dégagement sont suffisantes. Cette zone ne doit toutefois pas être transformée en piste de descente.

La pente de la table de tremplin devrait varier entre 9 et 12 degrés. La piste d'élan doit être aussi plane et régulière que possible afin que le sauteur puisse atteindre sans problème le bout de la table de tremplin et suivre une bonne trajectoire de vol.

Source: Office fédéral du sport OFSPO (2011). Saut à skis: Bases



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral du sport OFSPO